

RESIDENCE DU RWANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 18 mai 1951.

N° 1074/Just.

OBJET: TRANSMIS à Monsieur le Substitut du Procureur du
Affaire RUHINGUKA. Roi à KIGALI, le dossier M.P. c/RUHINGUKA.

L'Officier de Police Judiciaire, Ch. LEES,

ASTRIDA



80

RESUME DE L'AFFAIRE.

L'inventaire du magasin de Mr. Alexakis à Mugombga, géré par Ruhinguka, fait apparaître un déficit de 4.238,- frs.

Le capita déclare avoir vendu à crédit pour 615,- frs. à des aides et ne pas pouvoir justifier le reste du déficit.

Il semble cependant que l'intéressé n'avait pas les aptitudes voulues pour gérer un magasin (Ruhinguka est tailleur et n'a pas fait d'études).

PIECES AU DOSSIER.

Plainte de Mr. Alexakis

P.V. n°227/I et 227/II/OPJ. Lees

P.V. de vérification comptable et pièces annexes.